



Le 23 août 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°9

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Depuis le dernier bulletin, seuls des orages localisés et parfois très intenses (en amont de Mende et sur les environs de Figeac), se sont produits sur le bassin du Lot. Il faut donc remonter au 16 août, voire au 6 août pour trouver des précipitations significatives sur l'ensemble du bassin. Le tarissement des cours d'eau du bassin a donc continué à s'accroître. **La vigilance sur l'état hydrologique du bassin doit être particulièrement élevée en cette fin août.**

Zoom sur les DOE franchis :

Ce sont désormais 10 stations qui ont leurs débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis (contre 8 lors du dernier bulletin) :

- La situation est particulièrement préoccupante sur le **Vert** (Labastide-du-Vert) où le **débit de crise** a été franchi et où la tendance à la baisse s'accroît.
- Idem sur la **Lède** (DCR franchis), même si une très légère remontée des débits a été constatée ces derniers jours.
- Les débits d'alerte renforcés (DAR) sont franchis sur la **Thèze**, le **Riou mort**, la **Truyère** et la **Borlade de St-Chély**, ainsi que par intermittence sur le **Dourdou** de Conques où les variations intempestives du débit continuent de se produire.
- Sur la **Colagne**, le soutien d'étiage effectué par la Mairie de Mende permet d'améliorer la situation
- Enfin deux nouveaux secteurs ont vu leurs DOE se voir franchis : la **Truyère** à Oradour et la **Lémance** à Cuzorn, ce qui marque bien la sévérité de l'étiage en cette fin août.



STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :

Station	P.	17 Aoû	18 Aoû	19 Aoû	20 Aoû	21 Aoû	22 Aoû
LOT AMONT :							
Le Monastier [Pin-Mories]		0.8	0.73	0.66	0.64	0.67	0.71
Castelnaud-de-Mandailles	edf	↓	↓	↓	→	→	→
TRUYERE :							
Serverette		0.18	0.15	0.12	0.13	0.18	0.14
Oradour [Pont-de-Rochebrune]		0.2	0.2	0.17	0.17	0.16	0.17
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques		0.23	0.14	0.29	0.15	0.21	0.23
Viviez [2]		0.12	0.11	0.11	0.13	0.12	0.11
LOT AVAL CAHORS :							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.07	0.05	0.06	0.05	0.04	0.04
Boussac		0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03
Cuzorn		0.2	0.14	0.1	0.1	0.14	0.12
Casseneuil		0.03	0.02	0.02	0.05	0.07	0.06

Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot

<http://etiage.valleedulot.com>

Soutien d'étiage du Lot :

Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, l'ensemble des retenues ont vues leurs cotes continuer de s'abaisser. Aucun abaissement significatif des ouvrages concernés depuis le dernier bulletin. Toutes les cotes touristiques sont respectées, excepté sur Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été), et devraient l'être jusqu'à la fin du maximum touristique sur ces plans d'eau (fin août).

Comme attendu, le débit naturel reconstitué**, pour l'aval d'Entraygues continue de décroître. Nous sommes passés légèrement sous les 10 m³/s lors de la journée du 20/08. La tendance devrait continuer dans les prochains jours, étant donné l'absence de prévision de pluie significative.

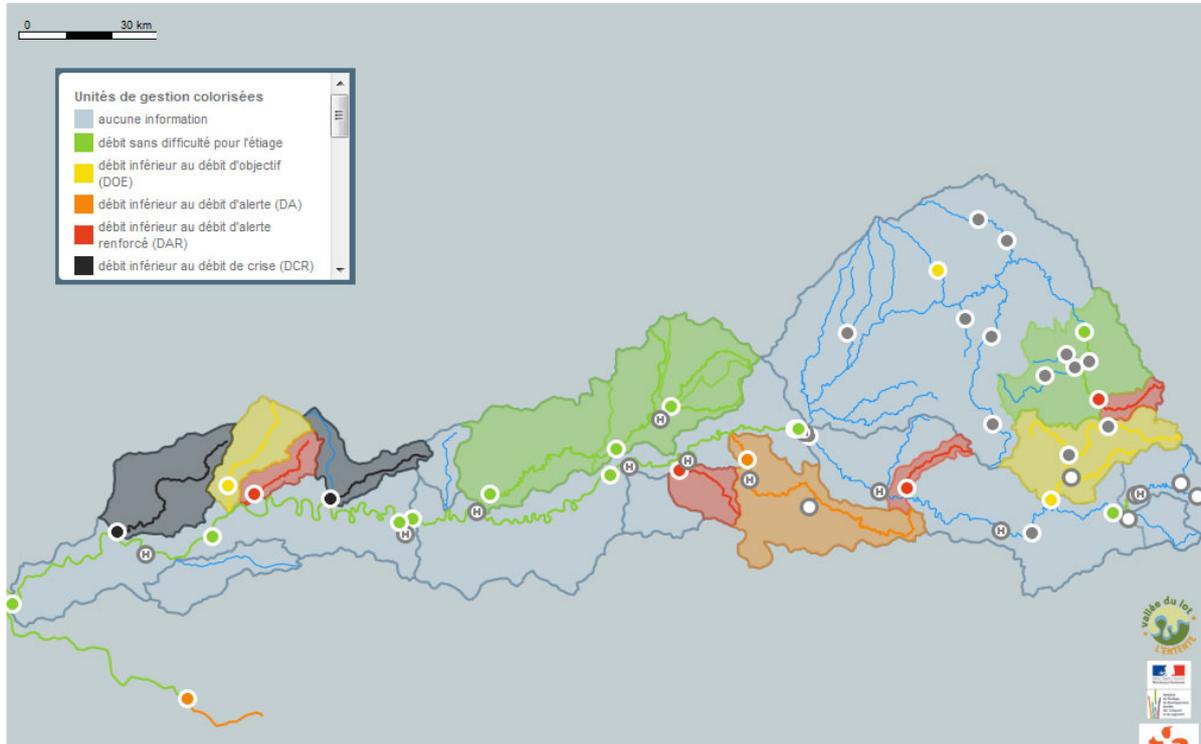
En revanche le débit issu de la production hydroélectrique continue d'être légèrement au-dessus de la consigne de soutien d'étiage minimale (voir tableau en dernière page).

Les très fortes températures de la dernière semaine ont amené des besoins en eau très importants sur le bassin, même si ces derniers ont, en situation normale, tendance à décroître progressivement en cette fin août. Ce dernier constat et la possibilité d'avoir un étiage qui dure dans le temps ont amené à réduire progressivement la consigne de soutien d'étiage, à partir de lundi prochain. Celle-ci pourra être modifiée en cas de besoin.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 30 août.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

etiage@valleedulot.com



Les données hydrométriques sont publiées en temps réel, elles ne sont donc ni critiquées, ni validées. Elles peuvent donc être totalement erronées ou absentes. Elles n'ont donc aucune valeur officielle. Les producteurs et le diffuseur dégagent toute responsabilité vis à vis de l'usage de ces données qui sont brutes et non validées.

<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

Précisions :

* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



23/08/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **09**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 27 AOÛT 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 3 SEPTEMBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| ➤ CPO Lyon | Fax 04 78 94 54 50 |
| ➤ G. E. H. Lot-Truyère | Fax 04 71 46 82 90 |
| ➤ Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| ➤ U.P. Centre | Fax 05 55 38 78 38 |

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 23/08/12 :



	Date du jour														Début nouvelle consigne					
	16-août	17-août	18-août	19-août	20-août	21-août	22-août	23/8	24/8	25/8	26/8	27/8	28/8	29/8		30/8	31/8	1/9	2/9	3/9
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Entraygues-aval (12)	21.3	20.5	23.6	21.7	52.6	30.8	28.8													
Cahors-Lacombe (46)	22.8	25.3	24.9	27.9	27.2	53.9	34.6													
Aiguillon (47)	22.9	21.7	22	21.7	22.7	27.8	54.7													

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	23-août	411,25	+0,75	-0,10	-2,58
Grandval	23-août	734,39	+8,39	-0,76	-3,68
Sarrans	23-août	627,9	-2,10	-0,13	-0,74
Maury	23-août	584,2	+0,70	+0,01	-1,08

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

237, rue Saint-Géry 46000 Cahors

www.valleedulot.com